



Cabinet de la Préfète déléguée  
pour la défense et la sécurité

Metz, le 9 février 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 5

### **ÉPISODE NEIGEUX LEVÉE DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STOCKAGE DES POIDS LOURDS DE PLUS DE 7,5 T VENDREDI 9 FÉVRIER 2018**

L'amélioration des conditions météorologiques et de circulation permet de lever, dès 18h00, les restrictions de circulation et le stockage des poids lourds de plus de 7,5 tonnes mises en place en zone de défense et de sécurité Est.

Près de 500 camions, stockés sur des aires dédiées situées sur l'A4 et la RN4 dans la Marne sont autorisés à reprendre la route. Au vu de la densité de poids lourds circulant en direction de la région l'Île-de-France, il n'a pas été nécessaire d'activer les aires de stockage prévues dans l'Yonne.

La plus grande prudence doit être adoptée si vous êtes amenés à circuler dans ces secteurs.

Pour le week-end, les conditions ne devraient pas s'aggraver. Toutefois, Météo France prévoit encore quelques précipitations neigeuses et pluvieuses sur la zone de défense et de sécurité Est. La vigilance doit rester de mise face aux phénomènes glissants localisés et à une possible augmentation du trafic lié aux départs en vacances.

**Contact presse :** Valérie MULLER – 07 88 84 80 88



@prefetzoneest  
@COZ\_EST